

Plum

De: [REDACTED]
Envoyé: mardi 16 avril 2024 16:29
À: Plum
Cc: [REDACTED]
Objet: Requête dans le cadre de l'Enquête publique relative au projet de modification n°2 du PLUm
Pièces jointes: PLUM - Notre demande - avis d'enquete publique.docx

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Suite à la rencontre avec le Commissaire enquêteur le samedi 13 avril, veuillez trouver en pièce jointe, la requête que nous vous adressons dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUm) d'Orléans Métropole.

Cordialement

[REDACTED]
45560 Saint Denis en Val

[REDACTED]
45560 Saint Denis en Val

Monsieur le Président de la Commission d'enquête

Nous souhaitons saisir l'opportunité offerte par l'enquête publique relative au projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUm) d'Orléans Métropole pour vous présenter la requête suivante :

Nous sommes propriétaires de la maison et du terrain [REDACTED] à Saint Denis en Val, référencé au patrimoine local [REDACTED]. Le terrain cadastré BI 60 possède une superficie de 9733 m² et une façade sur rue de 80 m. Il nous semble important de signaler la continuité de l'habitat dans cette rue et notamment pour les 2 terrains construits de part et d'autre de notre propriété.

Notre requête a pour objet d'obtenir l'autorisation de bâtir, sur ce terrain, notre nouvelle résidence principale, plus adaptée à notre âge puisque nous approchons les 70 ans. En effet la maison que nous habitons actuellement comporte plusieurs niveaux et de nombreux escaliers difficilement aménageable pour nous permettre de continuer à y vivre.

Le terrain actuel est arboré et c'est par tout notre travail de plantations d'essences variées que nous avons fait revivre cet espace en friche quand nous l'avons acheté il y a 27 ans de même que nous l'avons remis en état après la tempête de décembre 1999 dont les dégâts ont été considérables.

Après tout cet investissement et ce travail, notre vœu est de pouvoir continuer à habiter ce lieu et ce cadre et de continuer à l'entretenir avec le souci constant de l'environnement qui est le nôtre. Depuis une quinzaine d'année, nous avons renoncé à utiliser tout pesticide et nous avons continué à planter et diversifier arbres et plantes vivaces.

La seule solution pour continuer à occuper ce lieu, serait pour nous de pouvoir construire une autre maison sur ce terrain ; maison qui réponde à nos besoins dans le respect du cadre actuel et des enjeux environnementaux.

Cordialement,

[REDACTED]